

Formulaires à demander à votre caisse primaire d'assurance maladie

Écrit par Administrator

Jeudi, 15 Janvier 2009 16:39 - Mis à jour Jeudi, 15 Janvier 2009 16:54

Avant de partir au Québec, vous devez demander un formulaire à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour bénéficier de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Sans ce formulaire, vous aurez des frais à payer (environ 480 CAD / année scolaire septembre - juin).

Dans certaines CPAM, vous ne pourrez pas joindre le service des relations internationales. Vous ne pourrez que leur laisser un message. Lorsque ce service vous rappelle, pensez à demander leur numéro de ligne directe.

Si vous êtes un étudiant qui part seul :

Demandez le formulaire SE 401-Q-102 à votre CPAM. Vous pouvez obtenir ce formulaire si vous avez cotisé à la sécurité sociale étudiante (LMDE, SMEREB, SMERRA...) l'année scolaire précédente.

Si vous êtes étudiant marié(e) à quelqu'un qui travaille et que vous êtes son ayant-droit (c'est à dire que vous n'avez pas cotisé à la sécurité sociale étudiante) :

Demandez le formulaire SE 401-Q-102 à votre CPAM. Il faut que vous-même apparaissiez dans le cadre N°1. Si votre conjoint vous accompagne, il doit apparaître dans le cadre N°2.

La case "d'ayant droit d'un assuré social" doit être cochée dans le cadre N°3.

Attention : la CPAM peut vous proposer un formulaire SE 401-Q-201. Ne demandez pas ce formulaire car il ne vous permet d'être couvert que pour les soins, et non pour les médicaments.

Ce formulaire suffit pour vous dispenser des frais d'adhésion à l'assurance maladie au Québec.

Formulaires à demander à votre caisse primaire d'assurance maladie

Écrit par Administrator

Jeudi, 15 Janvier 2009 16:39 - Mis à jour Jeudi, 15 Janvier 2009 16:54
